

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°125**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Date de convocation :	09/12/2022	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	19	Pour :	14
Nombre de membres présents :	14	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14	Abstention :	0

L'an 2022, le 15 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session 5ème extraordinaire sous la présidence de Monsieur MOUCHEBOEUF Julien

Présents : Julien Moucheboeuf, Olivier Charron, Ghislaine Guillemain, Ludovic Girard, Annie Charrassier, Lionel Normandin, Sophie Brodut, Carine Mouly-Mésaglio, Raymond Nuvet, Simone Aramet, Claire Rambeau-Léger, Christophe Métreau, Gaëtan Bureau et Marie Bernard

Procurations :

Absents : Marc Lionard et Claude Néreau

Excusés : Nathalie Chatefau, Charlotte Denis-Cuvillier et Didier Moucheboeuf

Secrétaire de séance : Marie Bernard

Objets : DECISION MODIFICATIVE 2

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-998,42
		280422 (040) : Bâtiments et installations	998,42
			<b>0,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
023 (023) : Virement à la section d'investis	-998,42		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	998,42		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

Certifié exécutoire par Monsieur MOUCHEBOEUF Julien, Le Maire. Julien MOUCHEBOEUF, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 16/12/2022 et de la publication le 16/12/2022

A MONTGUYON, le 16/12/2022

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire, Julien MOUCHEBOEUF

